



*République de Côte d'Ivoire*  
*Union- Discipline- Travail*

---

*Cabinet du Premier Ministre*  
*Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget*

---

**CONFERENCE DE PRESSE**  
**DE S.E.M DANIEL KABLAN DUNCAN,**  
**PREMIER MINISTRE,**  
**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET**  
**(Abidjan, le 28 avril 2014)**

**PROPOS INTRODUCTIF**

- *Messieurs les Ministres d'Etat,*
- *Mesdames et Messieurs les Ministres,*
- *Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,*
- *Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs et Responsables de l'Administration Publique,*
- *Mesdames et Messieurs les Dirigeants du Secteur Privé,*
- *Mesdames et Messieurs les Directeurs de Publication, Directeurs Généraux et Rédacteurs en Chefs des organes de la presse nationale et internationale ,*
- *Mesdames et Messieurs les journalistes,*
- *Honorables invités,*
- *Mesdames et Messieurs.*

Je voudrais, pour commencer, vous remercier vivement d'avoir répondu nombreux à notre rencontre de ce jour.

A l'instar des deux précédentes conférences, tenues respectivement le 04 avril et le 05 septembre 2013, je compte présenter à la Communauté Nationale et Internationale, les actions déjà mises en œuvre par le Gouvernement et celles qu'il se propose de réaliser. Je mettrai cette fois-ci, un accent particulier sur « **les infrastructures, le secteur privé et le bien-être social** », **trois domaines essentiels pour une croissance économique forte, durable et inclusive.**

Et, **ceci n'est pas fortuit.** En effet, lors de son message de fin d'année 2013 à la Nation et au cours du premier Conseil des Ministres de l'année 2014 tenu le mercredi 8 janvier dernier, le Président de la République a assigné des objectifs clairs au Gouvernement et Je cite : « ***Je souhaite que le Gouvernement focalise son action en 2014 sur le social à savoir, la cherté de la vie, l'emploi, notamment l'emploi des jeunes, la santé avec la mise en place de la Couverture Maladie Universelle, le logement et, bien évidemment l'augmentation du pouvoir d'achat de nos concitoyens.***»

**Je puis affirmer que le Gouvernement est assidûment au travail pour mettre en œuvre la grande ambition du Président de la République, de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 » et de « réduire le taux de pauvreté de moitié à l'horizon 2015 ».**

**Ces deux objectifs complémentaires impliquent un impératif de résultat à court terme, pour l'amélioration des conditions de vie des populations, tout en préparant la transformation structurelle de notre économie par les réformes et l'investissement.**

- *Mesdames et Messieurs,*

L'environnement général au plan de la paix et de la sécurité est stable. S'agissant précisément de la sécurité, la situation s'est nettement améliorée avec un indice d'insécurité, qui est actuellement à **1,2** contre **1,4** en septembre 2013 et **3,8** en janvier 2012. Et si nous nous référons à la norme de l'ONU, cet indice est passé sur la même période de 4 à 2, soit le même indice de sécurité que Genève ou New-York.

Nous maintiendrons le cap afin de consolider la tendance à la baisse de cet indicateur. Il s'agira, à cet effet de poursuivre, au cours de l'année 2014, le renforcement des capacités opérationnelles de nos forces de sécurité et notamment le déploiement progressif du CCDO à l'intérieur du pays, pour accroître son efficacité et lutter plus efficacement contre le grand banditisme, les coupeurs de routes et le phénomène tout aussi récent des « **microbes** ».

De même, comme au cours de l'année 2014, la question de la réconciliation nationale constituera une des priorités de notre action. C'est dans ce sens que le Président de la République a reconduit, pour une période de 12 mois, le mandat de la Commission Dialogue-Vérité-Réconciliation afin qu'elle puisse poursuivre et achever sa mission. **Vous le savez, pour nous, disciples du Président Félix HOUPHOUET BOIGNY, « le dialogue est l'arme des forts et non des faibles ». Le dialogue politique constitue à nos yeux un impératif pour la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et un préalable à la conduite harmonieuse du processus de développement.**

C'est pourquoi le Gouvernement se félicite des différentes mesures de libération des prisonniers issus de la crise socio politique, prises par la Justice. Le Gouvernement salue également les différentes mesures de dégel des comptes bancaires de certaines personnalités en rapport avec la crise post-électorale, et la décision de réintégration professionnelle de certains d'entre eux, conformément aux instructions du Président de la République.

Je ne saurais non plus occulter la poursuite du processus de retour d'un nombre important de nos compatriotes exilés, notamment des membres des corps militaires et paramilitaires.

▪ *Mesdames et Messieurs,*

**Au plan économique**, l'année 2013 a consacré la consolidation de la stabilité du cadre macroéconomique, avec notamment le maintien d'un rythme élevé de croissance économique, un taux d'inflation **maîtrisé à 2,6%**, un rythme soutenu d'investissements tant publics que privés.

Ces performances économiques nous ont permis d'obtenir une croissance du PIB estimée **provisoirement à 8,7%** en 2013 après le taux **de 9,8% réalisé** en 2012. Ce résultat provient notamment du dynamisme maintenu par les trois secteurs d'activités dont les taux de croissance sectoriels sont de **6,7%** pour le secteur primaire, **8,3%** pour le secondaire et **9,6%** pour le tertiaire.

Je tiens à le souligner, l'investissement continue de stimuler la croissance économique. Ainsi, le taux d'investissement global est estimé à **16,5%** du PIB à la fin de l'année 2013 contre **13,7%** du PIB en 2012. En terme nominal les investissements ont augmenté de 20,4%. A cet effet, les dépenses d'investissements publics pour l'année 2013 sont estimées à **945,5 milliards de F CFA**.

En ce qui concerne l'investissement privé, il se chiffre à hauteur de **1.558 Milliards de FCFA, soit 305 Milliards** pour les ménages et **1.253 Milliards** pour les Entreprises.

De même, la bonne exécution du budget 2013 a conduit à soutenir les efforts du Gouvernement dans les différents secteurs de l'activité économique, notamment dans les domaines des **infrastructures, du secteur privé et du bien-être social**.

### **S'agissant des infrastructures**

**En matière de routes et voiries**, les réalisations qui intègrent celles du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU), ont permis **d'engager ou d'achever** divers travaux. Ce sont, notamment :

- Les travaux de reprofilage lourd et de traitements des points critiques sur toute l'étendue du territoire national pour près de **90 milliards de FCFA** ; Cet effort sera amplifié en 2014 avec l'emprunt de **130 milliards de FCFA** contracté auprès du système bancaire par le **Fonds d'Entretien Routier (FER)** ;
- l'achèvement du tronçon de **l'Autoroute du Nord** Singrobo-Yamoussoukro, long de **85,9 km, d'un coût de 172,5 milliards de FCFA** ; **couplé avec la reprise intégrale du revêtement du tronçon Abidjan-Singrobo de 136 km, cet ensemble a été inauguré** le 11 décembre 2013. Conformément aux instructions du Président de République, les travaux du tronçon Yamoussoukro-Bouaké seront lancés dans le courant de l'année 2014, pour la première tranche Yamoussoukro-Tiébissou.

- le bitumage en cours de la route Boundiali-Bolona, pour un montant de **18,9 milliards de FCFA** ; la deuxième phase concernant le tronçon Bolona-Tengrela-Frontière du Mali démarrera en cette année 2014 pour un coût prévisionnel de **15,9 milliards de FCFA**.

Il y a lieu de relever également, entre autres, au titre des travaux sur le réseau routier national :

- Le lancement, le 15 décembre 2013, des travaux de bitumage du tronçon Agnibilékro-Abengourou-fleuve Comoé d'un montant de **33,3 milliards de FCFA** et prévus pour être achevés en avril 2016 ;
- Le lancement, le 24 novembre 2013, des travaux de construction du pont de Bassawa/Sandégué sur le fleuve Comoé d'un montant de **3,9 milliards de FCFA**;
- Le lancement le 2 septembre 2013 de l'autoroute à 2 fois 3 voies Abobo-Anyama baptisé « voie expresse Mohamed VI » d'un montant de **8,1 milliards FCFA**, dont la fin est prévue en juin 2014 ;
- Le lancement le 3 août 2012 des travaux de l'autoroute à 2 fois 3 voies Abidjan/Grand-Bassam d'un **coût de 71 milliards FCFA**, dont l'achèvement est prévu en décembre 2015 ;
- La construction du pont de Bouaflé sur la Marahoué, d'un coût global actualisé de **6,1 milliards FCFA**, dont l'achèvement des travaux est prévu en 2014 ;
- La construction du pont de Béoumi sur le Bandama ainsi que celui sur le Kan dans le même département, d'un coût global de **16,3 milliards de FCFA**, dont l'achèvement est prévu au troisième trimestre 2015 ;
- La construction du pont de jacquville sur la lagune Ebrié d'un coût de **18,6 milliards de FCFA**, dont l'achèvement des travaux est prévu en septembre 2014 ;
- Le lancement, le 26 avril dernier, des travaux routiers du tronçon Abengourou/Adzopé pour un coût de **22,6 milliards de F CFA**.

En outre, comme les Abidjanais le constatent, **les travaux du Pont Henri Konan BEDIE (124 milliards FCFA)** et de l'échangeur sur le Boulevard Valéry Giscard d'Estaing -VGE (**24,6 milliards FCFA**) s'accélèrent sur chacune de ses composantes et devraient s'achever à la fin de l'année 2014. Il en est de même des travaux de l'échangeur de la Riviera II dont la réception interviendra d'ici juin 2014 (**6,2 milliards FCFA**).

L'ambition du Président de la République est de faire en sorte que les projets d'infrastructures couvrent tout le territoire ivoirien, à plus ou moins brève échéance. A cette fin, divers projets sont envisagés à moyen terme. Il s'agit :

- du bitumage des routes : Tiébissou-Sakassou, Kani-Boundiali, Boundiali-Odienné, Ferké-Nassian-Bouna, Bouna-Doropo, Bloléquin-Toulepleu, Danané-Frontière Guinée ;
- du renforcement du tronçon Agnibilékro-Frontière Ghana ;
- de la construction des **ponts** d'Azito, de la Baie du Banco (dit 4<sup>ème</sup> pont), de Bettié, de Kouibly et de Kani.

**Dans le domaine aéroportuaire**, la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret de l'aéroport d'Abidjan, dont le coût s'élève à **26 milliards de francs CFA**, a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> mars dernier. En outre, l'aéroport poursuit l'adaptation de ses pistes pour une réception aisée de très gros porteurs de **type Air Bus A380 et Boeing 787** et sa mise en conformité aux normes de l'OACI pour une certification en 2014 ; ce qui devrait permettre d'accueillir des vols en partance ou en provenance des Etats Unis d'Amérique.

Le Gouvernement prépare également la mise en œuvre du projet «AEROCITE» sur une superficie totale de **3.700 ha**, d'un **coût d'aménagement de 87 milliards FCFA**. Ce projet de plus de **1.000 milliards de FCFA** d'investissement avec, à la clef, la création à terme de plus de **30.000 emplois** sur le site, permettra l'aménagement d'une **ville aéroportuaire** dotée de services intégrés en vue de faire de cet aéroport un **véritable Hub régional** en matière de transport aérien.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation des aéroports de l'intérieur du pays débiteront sous peu, pour permettre la desserte des principales villes de l'intérieur par **la Compagnie Air Côte d'Ivoire**. Sont concernés, dans un premier temps, les aéroports de **Bouaké, Korhogo, Man, Odienné, San Pedro, Yamoussoukro**.

**Dans le domaine ferroviaire**, le Gouvernement accorde une grande priorité aux projets structurants suivants :

- le lancement, au début de l'année 2015, des travaux du **train urbain de voyageurs d'Abidjan dont l'accord cadre a été signé entre le Gouvernement et un consortium d'entreprises le vendredi 11 avril 2014 ;**
- **Le démarrage, avant fin 2014, de la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya** dont l'extension est prévue jusqu'à **Tambao et à Niamey (au Niger)**, parachevant ainsi l'ambition originelle de la Régie Abidjan Niger (**RAN**);
- **La construction**, sous la forme du BOT, **du chemin de fer Man-San Pedro** dans une approche intégrée prenant en compte la construction et l'exploitation du terminal minéralier du port de San Pedro ainsi que l'exploitation du minerai de fer du mont Klahoyo.

La réalisation de ces grands projets permettra à notre pays d'engager une offensive d'exploration et d'exploitation minière, notamment dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, avec le développement de services connexes (transport et logistique, port).

C'est le lieu d'indiquer, outre les réserves de fer, que **l'Ouest** de notre pays regorge d'importantes réserves de nickel, de palladium et de scandium ; ce dernier est un métal rare et léger utilisé en aéronautique.

De même l'ensemble du territoire national dispose d'énormes ressources naturelles notamment **d'or, de diamant, de manganèse, de bauxite, de nickel**, etc.

**En ce qui concerne les activités portuaires et maritimes**, la mise à niveau des infrastructures s'impose pour permettre à nos deux ports de soutenir la concurrence sous régionale.

La signature de la convention de concession pour l'exploitation du **2ème terminal à conteneurs** ainsi que l'acquisition de **2 portiques géants** de nouvelle génération, s'inscrivent dans l'objectif de permettre au Port d'Abidjan, de reconquérir **sa place de principal port de transit de la sous-région**. Cet effort sera poursuivi par la mise en œuvre d'un important programme d'investissements visant notamment à élargir la passe d'entrée du **canal de Vridi** et à approfondir le tirant d'eau pour permettre **l'accès de très gros navires**.

**Le Port Autonome de San Pedro** est également appelé à étendre ses infrastructures et installations techniques.

**Dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**, le CDMA permettra d'assurer, à terme, un plus grand accès aux services de télécommunication et de fournir des services de téléphonie, de télécopie et d'internet à l'ensemble de la population dans plus de **1.000 localités**.

Il est prévu en outre, d'ici la fin de l'année 2014, l'installation d'une première tranche de **deux mille (2.000) kms** de fibre optique sur un total de **sept mille (7.000) kms** à réaliser d'ici **2016**.

La deuxième tranche, dont le lancement est prévu cette année, porte sur un objectif de **5.000 kms** restants. Cette infrastructure de haut niveau devrait faire entrer définitivement la Côte d'Ivoire dans l'ère des nouvelles autoroutes de l'information et de la communication.

## S'agissant du secteur privé

L'action du Gouvernement vise à consolider **le rôle du secteur privé comme principal moteur de la croissance économique et principal pourvoyeur d'emplois**, notamment pour les jeunes diplômés.

A cet effet, la tenue, du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014, du **Forum Investir en Côte d'Ivoire «ICI 2014»**, répondait à l'objectif de montrer à la face du monde **les potentialités et les opportunités** que la Côte d'Ivoire offre en matière d'investissements. Le succès de cet important événement s'apprécie, notamment, à l'aune de la forte participation des investisseurs, avec plus de **3.700 participants** dont **1.080 investisseurs étrangers**. Il s'apprécie également au regard des intentions d'investissements enregistrées qui s'élèvent, selon les derniers chiffres, à **738 milliards de FCFA, avec 3.904 intentions d'emplois**.

L'évolution récente montre que la Côte d'Ivoire attire de plus en plus d'investissements privés nationaux et étrangers.

Le montant cumulé des dossiers d'investissement **agréés au guichet du CEPICI** et en cours de réalisation est passé de **115 milliards de F.CFA** en 2011 à **219, 5 milliards de F.CFA** en 2012 et à **513 milliards de F.CFA** en 2013.

Les investissements, notamment ceux provenant du secteur privé seront ainsi, avec le Partenariat Public Privé (PPP), un des leviers importants de la croissance et de la promotion du développement. A cet égard, l'attractivité du nouveau **Code des Investissements** s'est accompagnée par d'importantes réformes structurelles et sectorielles réalisées notamment dans le cadre du "Doing Business" et du "Millenium Challenge Corporation" (MCC); **Ce qui a permis d'améliorer de façon notable la compétitivité et l'attractivité de notre économie et de fournir un environnement des affaires adéquat au développement des entreprises.**

Il est à noter que très bientôt le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) sera opérationnel.

Le Gouvernement entend accélérer la valorisation des potentialités importantes, diversifiées et rentables qu'offre notre économie, notamment en matière **d'agro-business, d'industrie, de mines, d'énergie, de logement et de tourisme.**

Je voudrais, par ailleurs, mettre l'accent sur les opportunités offertes par **le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA)** d'un montant de **2.040 milliards** de francs CFA sur la période **2012-2016**. L'approche intégrée de ce programme, **prenant en compte à la fois les cultures de rente et la production vivrière**, constitue un atout pour l'agro-Business pour une transformation locale accrue de nos produits. Il vise l'amélioration de la production et de la compétitivité agricole, en un mot **la modernisation du secteur agricole**, avec à la clé, la création de **plus de 2 millions 400.000 emplois stables**.

Je puis l'affirmer par ailleurs, le secteur des services et celui des PME bénéficieront de la part du Gouvernement d'une attention particulière portée par le Document de Stratégie de Développement des PME à l'Horizon 2020, à travers le

« **Programme Phoenix** ».

## En ce qui concerne le bien-être social

### **Il s'agit de la finalité de l'action du Gouvernement.**

A cet égard, les richesses créées par nos performances économiques devraient permettre au Gouvernement de mettre en œuvre une politique sociale des plus hardies. En effet, comme aimait à le rappeler le Président Félix Houphouët-Boigny « La Côte d'Ivoire n'est pas un pays socialiste, mais elle pratique un social des plus hardis ».

Ainsi, les investissements “ pro pauvres” sont passés de **1.080 milliards de F CFA** en 2012 à **1.337 milliards de F CFA** en 2013 soit une augmentation de **23,8 %**. Ils sont projetés à plus de **1.500 milliards FCFA** en 2014.

Les différents vecteurs sont notamment : **la politique de l'emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, la lutte contre la cherté de la vie, l'accroissement des investissements et l'amélioration de l'accessibilité aux services sociaux de base.**

**S'agissant en particulier de l'emploi**, notre action vise à réaliser l'engagement pris par le Président de la République de créer un million d'emplois sur cinq ans, **soit 200.000 emplois par an**. A cette fin, le Gouvernement a adopté, le 26 novembre 2013, une stratégie de relance de l'emploi très ambitieuse mais parfaitement cohérente, dont l'objectif général est de contribuer à résorber le nombre des chômeurs qui s'est accru notamment du fait de la décennie de crise économique qu'a connue le pays.

La mise en œuvre de cette stratégie de création d'emplois repose à la fois sur une croissance forte, inclusive et durable, impulsée par le développement du secteur privé dans toutes ses composantes et la promotion de l'auto emploi. Elle reposera également sur un train de mesures actives visant notamment à faire face rapidement au chômage des jeunes diplômés.

Au nombre des diverses mesures structurelles à moyen et long termes prises pour soutenir les initiatives de création d'emplois, je voudrais relever : (i) le développement des compétences et de l'employabilité ; (ii) les dispositions fiscales incitatives à la création d'emplois ; (iii) la Réforme du Fonds de Soutien à l'emploi ; (iv) l'amélioration de l'information sur le marché du travail.

La mise en place de ces instruments, véritables leviers de création d'emplois, nous donne déjà beaucoup d'espoirs dans l'atteinte des objectifs fixés par Président de la République. En effet, la cartographie des initiatives sectorielles de création d'emplois fait ressortir aujourd'hui environ un potentiel de création d'environ **1.600.000 emplois** prenant en compte les secteurs moderne et informel **pour la période 2013-2015**.

Il convient, par ailleurs, de mentionner quelques mesures urgentes, prises par le Ministère en charge de l'emploi, qui s'articulent autour de **six programmes sur la période 2013-2014**. Ce sont (i) le Programme d'Aide à l'Embauche ou PAE ; (ii) le Programme Spécial de Requalification et de Mise en Adéquation Emploi-Formation ; (iii) les Contrats d'apprentissage et de formations professionnelles de courtes durées ; (iv) le Programme d'Auto-emploi ; (v) les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) et (vi) le Service Civique d'Aide à l'Emploi et au Développement (SCAED).

Ces programmes cités permettront d'atteindre une cible de **57.213 personnes** grâce à la mobilisation de près de **40 milliards FCFA** provenant du **PEJEDEC (Banque Mondiale), du C2D (France), du Japon, de la BAD**, et de nos autres partenaires financiers. Mieux, la mobilisation de financements additionnels en 2014 et 2015 devraient porter le nombre de bénéficiaires à **140.000** à l'horizon 2015.

De même, le Gouvernement veillera à accentuer la politique d'accès aux instruments financiers notamment au crédit bancaire et au micro crédit pour les projets des jeunes. Un accent particulier sera accordé aux femmes pour lesquelles d'ailleurs, les allocations du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (**FAFCI**) connaîtront un accroissement significatif.

**Au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages**, nous avons encore fraîchement en mémoire, les récentes et très importantes décisions prises par le Chef de l'Etat, et mise en œuvre par le Gouvernement. Il s'agit du relèvement du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui passe de **36.607 francs à 60.000 francs**.

Il s'agit aussi principalement de l'augmentation des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat couplée avec le déblocage des avancements **bloqués depuis 1988**.

Il est important de préciser que ces mesures ont touché tout le secteur public y compris les retraités ; le tout pour un coût global de **137 milliards de FCFA** ; ce qui constitue une véritable bouffée d'oxygène pour les ménages.

Ces mesures sont à ajouter à celles relatives à la fixation des prix de vente de nos principales spéculations qui intéressent plus spécifiquement nos braves planteurs. Signalons la fixation à **750 FCFA du kg de cacao** bord champ pour la campagne 2013-2014, prix minimum garanti. Ce prix est maintenu pour la campagne intermédiaire. S'agissant du café, le prix de vente s'établit à **357 FCFA le kg de café cerise** et **620 FCFA pour le café décortiqué**.

Quant au prix du coton et à l'anacarde, après une réforme de ce secteur, les prix planchers ont été fixés à **225 FCFA le kg bord champs**.

Au titre de ces quatre produits (cacao, café, coton et anacarde), plus **1.300 milliards de FCFA** de revenus ont été redistribués aux paysans en 2013, contre **de 1.267 milliards de FCFA** en 2012.

Au total, ce sont plus de **3.442 milliards de FCFA** de revenus qui ont été redistribués **en 2013** au monde rural pour l'ensemble des produits agricoles y compris le vivrier, contre **3.360 milliards de FCFA en 2012**.

**En ce qui concerne la lutte contre la cherté de la vie**, elle vise, entre autres, à prévenir la hausse anarchique des prix des produits et services de grande consommation.

A cet effet, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre de mesures structurelles visant à assurer une forte augmentation de la production de ces biens et services et une meilleure administration de l'environnement commercial. Nous citerons entre autres :

- la campagne de Métrologie qui a permis la vérification de **122.696 instruments de mesure** dans le but d'assurer la transparence et la loyauté des transactions commerciales,
- l'activation de la Commission de la Concurrence et de la Lutte contre la fraude,
- le renforcement de **la lutte contre le racket** et les tracasseries routières qui, de l'avis général a connu un certain succès,
- et l'élaboration du Code de consommation.

De façon spécifique, il importe de relever l'introduction de la notion de prix maximum conseillé. Le Gouvernement a pu également assurer **la maîtrise du prix du gaz domestique** par l'instauration de la péréquation du transport sur toute l'étendue du territoire.

**Des résultats tangibles et vérifiables ont été déjà atteints : en effet, les observateurs attentifs ont rapporté une certaine stabilisation des prix, voire une légère baisse pendant le second semestre 2013. C'est le cas du riz, de l'huile et d'autres produits. Ces résultats constituent des motifs d'encouragement pour le Gouvernement à poursuivre l'effort. C'est le sens de l'important séminaire gouvernemental thématique sur « l'emploi et la lutte contre la vie chère » qui a eu lieu le vendredi 25 avril 2014 ;** Il a permis d'affiner davantage toute la stratégie de lutte contre la cherté de la vie dans toutes ses composantes.

**Au titre de l'accessibilité aux services de base**, la priorité sera accordée à la mise en place cette année de l'ensemble du dispositif institutionnel et financier de la loi instituant **la Couverture Maladie Universelle (CMU)** en vue d'un démarrage effectif à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2015**. Ceci comprend, notamment, le déroulement de la phase pilote avec 5 groupes prioritaires (*salariés du secteur privé, fonctionnaires, agents de l'État et retraités du secteur public, producteurs des filières hévéa et producteurs de palmier à huile*).

La mise en œuvre de ce grand projet social, s'appuiera sur un système sanitaire, disposant d'infrastructures, de plateaux techniques et de ressources humaines de qualité.

**L'année 2013 déclarée Année de la Santé** a permis de faire des progrès sur ces chantiers, notamment la réhabilitation et la construction d'hôpitaux et de centres de santé, la réforme de la Pharmacie de la Santé



Publique avec une politique de décentralisation de la structure, la revalorisation salariale des personnels de santé.

Le Gouvernement est conscient que, même si beaucoup de choses ont été réalisées, il reste encore bien d'efforts à consentir pour l'amélioration de notre système de santé et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). C'est pourquoi, le Gouvernement poursuivra la construction, la réhabilitation et la rénovation des CHU, des hôpitaux généraux et autres formations sanitaires. De même, il a déjà fait et continuera d'améliorer les conditions de travail du personnel de la santé.

En contrepartie, le Gouvernement attend de l'ensemble du personnel de la santé plus de professionnalisme, d'ardeur au travail et de qualité du service rendu aux malades.

**S'agissant du secteur Education /Formation**, tout en améliorant la qualité de l'enseignement et le bon déroulement de l'année scolaire, l'action du Gouvernement, soutenue par les collectivités territoriales et divers partenaires au développement, a permis de donner l'accès à l'éducation à des milliers d'enfants grâce à la construction et l'équipement de classes au primaire et au secondaire en 2013. A cela s'ajoute l'acquisition et la distribution de **2.860.322 nouveaux kits** scolaires au titre de l'année scolaire 2013/2014, pour un montant de **10 milliards de F CFA**.

L'année 2014 verra également la construction et l'équipement de plus de **6.000 classes au primaire et au secondaire**. Cela nécessitera, en plus du recrutement en **2013 de 7.000 enseignants** au Primaire, le recrutement de **8.000 nouveaux enseignants pour la rentrée 2014** et de **7000 pour la rentrée 2015**. En deux années le Gouvernement aura ainsi recruté **15.000 enseignants** pour répondre au besoin de la population.

Les mêmes efforts ont été faits au niveau du secondaire où plus de **4.393 enseignants** ont été recrutés au titre de l'année **2013**, et **700** autres le seront pour la rentrée **2014**.

Aujourd'hui, tous ces efforts ont permis d'atteindre un taux brut de scolarisation au Primaire qui est passé de **83,8% pour l'année scolaire 2010/2011** à **91,2 % pour l'année scolaire 2012/2013**, contre **76,2% pour l'année scolaire 2008/2009**, rapprochant ainsi la Côte d'Ivoire de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

**Au niveau de l'Enseignement supérieur**, l'extension en cours des Universités de **Daloa et de Korhogo** pour un montant de **8,3 milliards de FCFA** et la remise à niveau de **l'INP-HB** pour un coût de **2,3 milliards de FCFA**, permettront d'accroître les capacités d'accueil des étudiants de plus en plus nombreux. A cela la carte universitaire va également s'étoffer avec les **nouvelles Universités de Man, San Pedro et Bondoukou** dont les travaux d'aménagement du site ont déjà démarré pour l'Université de Man.

Le Gouvernement poursuivra **l'assainissement du secteur de l'enseignement supérieur**, afin d'offrir à nos étudiants une **formation de qualité** et de meilleures conditions d'études. Je me réjouis d'ores et déjà de l'ouverture progressive des cités universitaires annoncé par les services du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROU) du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

**En ce qui concerne le logement**, je mentionnerai l'important **dossier relatif au vaste programme de construction des logements sociaux et économiques**, dont le niveau initial fixé à **60.000 logements** pour la période de 2013/2015, a été porté à **150.000 logements** pour tenir compte de l'engouement suscité par la première phase.

Je rappelle notamment les récentes cérémonies de lancement qui ont concerné les programmes de **75.000 logements à Songon**, **12.000 logements à Bingerville**, **24.000 logements à Bassam**, en plus **des 10.000 logements** de la société Marocaine Alliance et **des 10.000 autres logements** de la société Marocaine Addoha.

Les chefs-lieux de région de Côte d'Ivoire ont bénéficié également du lancement de leur programme de construction de logements sociaux par le Ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme.

Ces programmes devraient permettre de combler le déficit en logements, notamment pour les économiquement faibles. Les premières tranches des maisons seront livrées à leurs souscripteurs dès cette année.

**S'agissant de l'accès de tous à l'eau potable**, le Gouvernement se fixe comme action prioritaire de mettre fin à la pénurie d'eau à Abidjan à partir de la fin de cette **année 2014**, avec les divers investissements à court terme, pour **un coût global de 90,6 milliards FCFA**. A moyen terme, les réalisations concerneront le projet complémentaire AEP Bonoua 2 d'un montant de **50 milliards de F CFA** et le démarrage du projet en PPP de production d'eau potable par le prélèvement et le traitement du Bandama d'un coût prévisionnel de **284 milliards de F FCA**.

Tous ces investissements permettront d'accroître la production d'eau, d'ici fin 2014, **de 226.000 m3/jour**. Il faut noter qu'**en 2011** le déficit dans le district d'Abidjan entre l'offre (**350.000 m3/jour**) et la demande (**500.000 m3/jour**) se situait à **150.000 m3/jour**.

Le même effort sera entrepris en ce qui concerne **les villes de l'intérieur du pays**. Ainsi, la mise en œuvre du Programme d'Urgence des Montagnes, du PPU 2 et du PRI-CI permettra aux villes de Yamoussoukro, Bouaké et à 38 autres localités de connaître un meilleur approvisionnement en eau potable pour un coût total de **25 milliards de FCFA**.

Il est, par ailleurs, prévu la réalisation, la réhabilitation et l'équipement de forages pour plus de **22,7 milliards de FCFA** qui permettront de rendre disponibles d'ici la fin de l'année 2014 plus de **17.500 points d'eau**.

**En ce qui concerne la production et la distribution d'électricité**, la capacité de production installée a été portée à **1.651 MW** à la fin de l'année 2013 grâce à l'extension du projet **AGGREKO** et à la réception de la première phase du projet **CIPREL IV**. L'objectif visé par le Gouvernement à l'horizon 2020 est de porter la capacité de production à plus de **4.000 MW** et de réduire substantiellement les pertes techniques évaluées aujourd'hui à **22%** de l'électricité produite. Ce potentiel permettra de soutenir la demande qui a enregistré une hausse de **12%** en 2013 contre **17%** en 2012, et de mettre en œuvre l'ambitieux **programme d'électrification de 500 nouvelles localités par an**.

Bien entendu, les autres secteurs d'activités tels que la salubrité et la formation professionnelle ne seront pas exclus de nos efforts de développement.

▪ **Mesdames et Messieurs,**

**Cette année 2014** devra marquer la consolidation et le renforcement de la croissance, afin de procéder à une juste répartition des fruits générés **et accroître l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens**.

C'est pourquoi le Gouvernement reste à l'initiative et est fermement engagé à réaliser les différents chantiers pour obtenir des résultats très tangibles en 2014.

Vous me permettrez de clore ici mon propos introductif.

**A présent, et en vous remerciant de votre aimable attention, je me tiens à votre dispositions pour répondre aux questions que vous voudrez bien me poser. /-**